

## De la répression à la tolérance L'homosexualité

Line Chamberland

Number 49, Spring 1997

La sexualité : secrets d'alcôves et jeux interdits

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8200ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

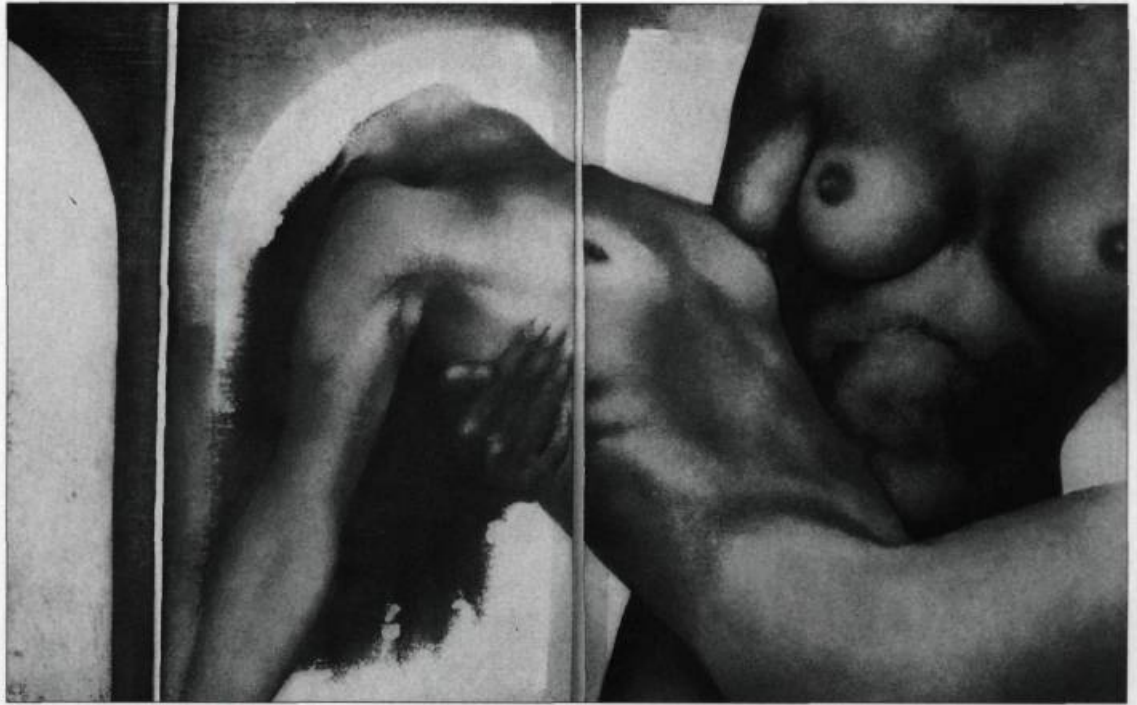
0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chamberland, L. (1997). De la répression à la tolérance : l'homosexualité.  
*Cap-aux-Diamants*, (49), 36–39.



## De la répression à la tolérance

# L'homosexualité

par Line Chamberland

Le premier cas de sodomie relaté en Nouvelle-France est celui d'un jeune tambour accusé en 1648 d'avoir commis ce crime abominable et condamné à la peine capitale par le sieur Paul de Chomedey de Maisonneuve, conformément à la législation française de l'époque. Grâce à l'intervention des jésuites, le prisonnier est transféré de Montréal à Québec et sa sentence est commuée en une condamnation aux galères à perpétuité à la suite d'un second procès. Mais le jeune soldat échappe à nouveau à son sort : en effet, la colonie manque de bourreau et il obtient sa grâce en acceptant de remplir ce poste. Des trois autres soldats accusés du même vice en 1691, deux écopent de peines d'emprisonnement de deux à trois ans, alors que le troisième, trouvé coupable d'avoir tenté de débaucher plusieurs hommes, est banni à jamais de la colonie. Le droit civil français prévoyait les plus sévères châtiments, incluant le bûcher, pour les actes de sodomie. Pendant le Régime français, on dénombre moins d'une dizaine de causes, impliquant en majorité des soldats, portées devant les tribunaux. Peut-on conclure à la rareté des comportements homosexuels à cette époque

ou à une incapacité des autorités de réprimer les délits sexuels de toute nature dans cette libertine Nouvelle-France? Le milieu des casernes favorisait-il l'éclosion d'une intimité sexuelle entre soldats ou la surveillance y était-elle plus resserrée qu'ailleurs? Il est difficile de répondre à ces questions à partir de données aussi fragmentaires dont l'interprétation demeure fort délicate.

### Un vice contre nature

Depuis saint Thomas d'Aquin, l'Église catholique range les actes de pénétration anale sous la même rubrique que la bestialité et les considère non seulement immoraux, mais contre nature parce qu'ils transgressent l'ordre de la création divine en ne respectant pas la mécanique de la procréation. Une circulaire écrite par M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier en 1690 avant son départ pour la France mentionne la sodomie parmi «les plus grands péchés». Du synode de 1694 jusqu'au premier Concile de Québec en 1851, elle fait partie des douze fautes réservées dont l'absolution ne peut être accordée que par l'évêque. Néanmoins, on a relevé peu de cas de sodomie dans les écrits des évêques et des confesseurs pendant toute cette période. Cependant, une lettre de l'évêque au curé de Laprairie en

Avant les années 1970, il n'y avait guère d'autre choix que le secret ou la marginalité.  
 Marc Paquet, *Divine Déesse, XVIII*, médias mixtes sur papier.  
 (Galerie Linda Verge).



1811 différencie le traitement à accorder au pécheur d'occasion et à ceux qui persévèrent dans leur vice, même une fois mariés.

Cette distinction préfigure le déplacement qui va s'opérer au XIX<sup>e</sup> siècle de l'acte de sodomie, condamné parce qu'intrinsèquement non procréatif, vers l'attrait envers le même sexe en tant que forme du désir. Sous l'influence de la médecine des perversions, qui voit l'homosexualité comme une inversion sexuelle et en recherche les causes, vont apparaître au tournant du XX<sup>e</sup> siècle des traités de médecine pastorale qui s'intéressent à la personnalité de l'homosexuel et discutent de la responsabilité morale qui doit lui être imputée compte tenu des explications (pseudo-) scientifiques de son comportement.

Un glissement parallèle s'observe du côté de la répression judiciaire qui s'étend de plus en plus à un ensemble de conduites homosexuelles plutôt qu'au seul coït anal. La loi canadienne de 1869, calquée sur la législation britannique, ajoute au crime de sodomie celui de tentative de sodomie et d'attentat à la pudeur d'un autre homme, des délits dont il est plus facile d'établir la preuve que pour la pénétration anale. Puis en 1890, lors de l'adoption du premier véritable code criminel canadien, s'ajoute à l'arsenal législatif l'interdiction de la «grossière indécence», passible d'un emprisonnement de cinq ans et de la peine du fouet. La jurisprudence et la pratique pénale attestent qu'à travers cette notion mal définie, c'est essentiellement la répression des activités homosexuelles masculines qui est visée.

L'évolution des discours religieux et juridique est reliée à l'émergence de sous-cultures homosexuelles, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, dans les grandes villes telles que Londres, Paris, Amsterdam. De plus en plus, les sodomites ont leurs lieux de rencontre et leurs façons de se reconnaître. Des hommes à l'allure efféminée ne craignent pas de s'afficher en public à la recherche d'éventuels partenaires. Au Québec, ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent des indices de l'existence de tels réseaux, tout au moins dans la ville de Montréal. Ainsi deux hommes y sont arrêtés en 1864 et neuf autres en 1867 pour avoir porté des vêtements de femmes en public. En 1869, un certain Moïse Tellier est accusé d'avoir tenu une maison de débauche où se commettaient des crimes qui rivalisent ceux de Sodome et Gomorrhe selon un article du quotidien *Evening Star*. Dans les jours qui suivent, le même journal identifie deux autres sodomites bien connus des milieux policiers et rapporte une scène révoltante s'étant déroulée au Champ-de-Mars, un parc qui jouxte le Palais de justice de Montréal, tout en concluant par un appel à une plus grande vigilance policière. La réputation du Champ-de-

Mars comme lieu de rendez-vous pour ces «hommes-femmes» semble bien établie en 1886 selon un article de *La Presse* coiffé du titre «L'association nocturne»: «Depuis le crépuscule jusqu'à minuit, on voyait glisser à travers les peupliers des êtres longs, efflanqués, aux jambes effilées, se dandinant avec des airs efféminés, toussant, s'appelant sur des tons doucereux. [...] Plusieurs fois, ces brutes, vêtues à la mode, ont été amenées devant nos cours de justice, pour avoir



donné aux passants le spectacle de leurs sales amusements. De légères sentences leur permettent de revenir aux plaisirs de leur race».

Cependant, l'analyse des dossiers judiciaires du district de Montréal montre que jusqu'en 1930, les arrestations concernent plus souvent des actes commis en privé plutôt que dans des endroits publics, ce qui laisse supposer que les homosexuels demeurent peu visibles socialement et les lieux de rencontre, peu nombreux.

Le Champ-de-Mars en 1885. Ce parc situé près du Palais de justice de Montréal est un lieu reconnu pour les rencontres homosexuelles de cette époque. (Archives nationales du Canada).

### Un groupe d'artistes

À 17 ans, Elsa Gidlow ressentit un profond chagrin, sans en comprendre la raison, lorsque sa meilleure amie décida de se marier. Puis en 1917, elle fit la connaissance de Roswell George Mills, un jeune journaliste à l'allure ambiguë, qui ne cachait pas ses attirances homosexuelles. À travers lui, Elsa découvrit la littérature (Oscar Wilde, Beaudelaire, Verlaine, Sapho) et les écrits médicaux sur l'homosexualité, rendus accessibles grâce à un ami étudiant en médecine à l'Université McGill (Krafft-Ebbing, Havelock Ellis, Freud). Elle découvre aussi le socialiste anglais Edward Carpenter qui reprenait l'idée d'un «troisième sexe», idée mise de l'avant par Magnus Hirschfeld, un médecin allemand, co-fondateur du premier mouvement homosexuel en 1897 et militant depuis en faveur de la décriminalisation de l'homosexualité. Entourés d'un groupe d'artistes et d'écrivains, ils créèrent ensemble une revue, d'abord appelée *Coal*



Elsa Gidlow âgée de 27 ans à San Francisco. (Collection privée).



from *Hades* puis *Les mouches fantastiques*, tirée à une centaine d'exemplaires distribués à des amis d'ici et des États-Unis. Cette publication contient, entre autres, des articles sur le «sexe

intermédiaire» ainsi que des poèmes d'Elsa d'inspiration saphique. Mais les relations amoureuses d'Elsa la déçurent : d'un côté, elle s'éprit d'Estelle, une femme mariée qui ne répondit pas à ses avances; de l'autre, elle s'initia aux plaisirs sexuels avec Marguerite, mais après quelque temps, celle-ci devint l'amante d'un homme plus âgé qu'elle. À 21 ans, bien déterminée à devenir elle-même indépendante des hommes économiquement, Elsa Gidlow décida de partir pour New York.

### L'occultation du lesbianisme

Lorsqu'en 1885, le parlement britannique avait adopté l'amendement Labouchère, dont était inspirée la loi canadienne sur la grossière indécence, la reine Victoria s'était opposée à la suggestion d'y inclure le sexe féminin : les femmes ne pouvaient pas commettre de tels crimes et par surcroît, il ne fallait pas le leur suggérer. Jusqu'au milieu des années 1950, le lesbianisme ne faisait pas l'objet d'interdits formels, mais sa condamnation était implicite dans les discours moraux qui niaient toute sexualité aux femmes et désapprouvaient les conduites s'écartant de l'idéal de la chasteté et du mariage procréatif. Dans les couvents, il arrivait que les religieuses

## Espaces et communauté gais à Montréal

Depuis les années 1920, les hommes homosexuels ont utilisé divers espaces publics pour nouer des contacts sociaux et sexuels : rues, parcs, cinémas, installations sportives, restaurants. L'analyse des dossiers judiciaires montréalais des années 1930 révèle une multiplication des arrestations d'homosexuels, souvent à la suite de guet-apens policiers, sur le mont Royal ainsi qu'au théâtre Midway sur la rue Saint-Laurent. La période 1945-1960 représente une transition entre la clandestinité et l'émergence visible de la communauté gaie qui va suivre. Outre les partys privés dans des locaux loués, il existait deux noyaux de sociabilité publique : l'univers de la *Main*, éloquentement dépeint par Michel Tremblay, et le centre-ville, davantage fréquenté par des francophones et des anglophones de classe moyenne qui préféraient la discrétion et la respectabilité des bars d'hôtels comme le Piccadilly Club à l'hôtel Mont-Royal et le bar Maritime du Ritz-Carlton. Pour les individus, le partage de ces espaces sociaux jouait un rôle important dans le cheminement vers l'acceptation de soi et l'identification avec des pairs du monde gai. Au niveau collectif, les bars ont permis aux gais de développer une culture spécifique et un sentiment d'appartenance communautaire à travers le partage d'un même univers de préoc-



Le théâtre Midway sur le boulevard Saint-Laurent à Montréal fut longtemps un lieu de rencontre pour les homosexuels. Photographie : Ville de Montréal, 1972. (Archives de Line Chamberland).

cupations (techniques de survie face à la famille, au travail, à la police, connaissance des lieux de drague et ainsi de suite). C'est parce qu'existait un milieu social gai qu'a pu se former, dans les années 1970, un mouvement de libération qui va revendiquer des droits ainsi qu'une plus grande visibilité sociale pour les homosexuels. ♦



Ross Higgins est anthropologue.



mettent en garde les jeunes filles contre les «amitiés particulières» sans jamais expliquer de quoi il s'agissait. Le tabou autour du lesbianisme accroissait les difficultés d'identifier et de nommer son désir homosexuel, de reconnaître et de rencontrer d'autres femmes.

La réforme du code criminel de 1954 étendit la notion de psychopathie sexuelle au crime de grossière indécence et les femmes pouvaient désormais en être accusées. Par ailleurs, des images des lesbiennes commençaient à circuler dans la société québécoise. Ainsi, certains petits journaux, comme *Ici Montréal*, publiaient des articles sur l'homosexualité de même que des potins sur le milieu gai montréalais afin d'exciter la curiosité des lecteurs et lectrices. Tout en fournissant des indices sur l'existence d'un monde clandestin, cette presse à sensation construisait une image stéréotypée des «fifis» et des «femmes-aux-femmes», ces dernières étant décrites le plus souvent comme des «butchs» d'apparence masculine qui tentaient de séduire, voire d'agresser, d'innocentes victimes.

### Réseaux privés et réseaux publics

La principale difficulté pour les femmes homosexuelles était donc d'organiser leur vie quotidienne de façon à pouvoir vivre une relation amoureuse avec une autre femme tout en la dissimulant, à des degrés divers, afin de se protéger. Plusieurs lesbiennes ont connu l'isolement qu'entraînait l'invisibilité forcée. Le degré de secret ou d'ouverture ou aux autres dépendait pour une large part du type d'emploi. Ainsi, celles qui avaient une réputation à protéger, les enseignantes par exemple, se cachaient davantage et confinaient leurs activités à des cercles fermés et des espaces privés. Les plus instruites trouvaient refuge dans la littérature (Colette, Violette Leduc, Louise Maheux-Forcier...) et partageaient cet univers avec leurs amies intimes. S'il leur arrivait d'aller voir un spectacle d'une chanteuse réputée lesbienne (Suzy Solidor, Nicole Louvier, Danny Deauberson...) ou un film abordant ce thème (*La Rumeur, Thérèse et Isabelle...*), elles se montraient prudentes afin de ne pas être étiquetées en public. Par contre, les travailleuses non qualifiées, qui avaient moins à perdre au plan professionnel, prenaient plus souvent le risque de fréquenter des bars, le plus connu des années 1950-1960 étant Les Ponts de Paris à Montréal. Les plus ouvertes s'exposaient à toutes les formes de stigmatisation sociale: quolibets, insultes, rejet par la famille et l'entourage, sanctions économiques, harcèlement policier et arrestation. Avant les années 1970, il n'y avait guère d'autre choix que le secret ou la marginalité.

bus, adopté en 1969, ouvrait un espace de tolérance sociale envers l'homosexualité. Dans la décennie suivante, une nouvelle ère va s'amorcer avec, d'une part, la montée du féminisme et ses revendications d'autonomie et d'égalité pour les femmes, et d'autre part, les mouvements des



gais et des lesbiennes dont les luttes s'axeront vers la conquête d'un espace social public. ♦

Manifestation des gais et lesbiennes à la suite d'une descente au Trux en 1977. (Archives gais du Québec, Montréal).

Les informations sur l'émergence de la communauté gaie à Montréal sont tirées d'un article à paraître de Ross Higgins, anthropologue et fondateur des Archives gais du Québec. Je le remercie de m'avoir donné accès aux résultats de ses recherches.

#### Pour en savoir plus :

Paul-François Sylvestre. *Bougrerie en Nouvelle-France*. Hull : Éditions Asticou, 1983.

Line Chamberland. *Mémoires lesbiennes. Le lesbianisme à Montréal entre 1950 et 1972*. Montréal : Éditions du Remue-ménage, 1996.

Elsa Gidlow. *Elsa. I Come With My Songs. The Autobiography of Elsa Gidlow*. San Francisco : A Druid Heights Book/Booklegger Press, 1985.

Pierre Hurteau. *Homosexualité, religion et droit au Québec. Une approche historique*. Montréal : thèse présentée au département de religion de l'Université Concordia, 1991.

Line Chamberland. «Remembering Lesbian Bars : Montréal, 1955-1975» dans Wendy Mitchinson et al. *Canadian Women. A Reader*. Toronto : Harcourt Brace Canada, 1996, p. 352-379.

Ross Higgins et Line Chamberland. «Mixed Messages : Gays and Lesbians in Montreal Yellow Papers in the 1950s» dans Ian McKay. *The Challenge of Modernity. A Reader on Post-Confederation Canada*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson, 1992, p. 422-431.



*Amadou*, ouvrage publié par Louise Maheux-Forcier en 1963. (Collection de l'auteure).

En décriminalisant les actes homosexuels dans la sphère de la vie privée, le Bill omni-



Line Chamberland enseigne au cégep Maisonneuve et à l'UQAM.